



Mairie de CHUSCLAN
☎ 0466901410 ☎ 0466900179
mairie@chusclan.fr

Chusclan, le 12/05/2022.

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur, Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à une réunion du conseil municipal prévue en mairie le :

Mercredi 18 mai 2022 à 18 h 30

En cas d'absence, merci de transmettre votre pouvoir de vote.

Ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 20 avril 2022.
- Délibérations :
 - Demande d'attribution du fonds de concours 2021 et fonds de concours 2022 pour les travaux d'éclairage aux LEDS de deux courts de tennis et d'un terrain de football aux normes d'économie d'énergie.
 - Plafond de prise en charge du compte personnel de formation (CPF).
 - Mise à jour du tableau des effectifs suite à la suppression de l'emploi d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe.
 - Délibération relative à la publicité des actes de la collectivité.
 - Mise à jour du tableau des effectifs suite à la création d'un emploi d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe suite à avancement de grade.
 - Redénomination de l'ancien centre socio culturel Gabriel Arnaud – chemin de la Combe de Carmignan
 - Modification du règlement intérieur de la restauration scolaire et de l'Accueil de Loisirs Périscolaire.
 - Instauration du droit de préemption urbain sur le territoire de la commune de Chusclan
- Informations et Courriers divers
 - Point ressources humaines
- Questions diverses
 - organisation bureau des élections législatives les 12 et 19 juin 2022.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, Chers Collègues, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le maire,

PEYRIERE Pascal,
(Gard)

